

Avis d'appel public à la concurrence

Maître d'ouvrage : COMMUNE DE BACQUEVILLE-EN-CAUX

Opération : Étude pré-opérationnelle d'urbanisme - Mission de revitalisation du centre-bourg de Bacqueville-en-Caux

(Articles 27 et 34 du décret du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics)

**Montant estimatif de l'achat
inférieur ou égal à 90 000 € H.T.**

Cet avis fait office de règlement de la consultation

1/ Collectivité

COMMUNE DE BACQUEVILLE-EN-CAUX

2/ Coordonnées

► **Adresse complète** (*adresse exacte à laquelle les dossiers de candidatures doivent être envoyés*)

Mairie

Place du Général de Gaulle

76730 BACQUEVILLE-EN-CAUX

► **Canton** : LUNERAY

► **N° de téléphone** : 02.35.83.21.03 ► **N° de télécopie** : 02.35.83.79.12

► **Adresse électronique** : mairiebacquevilleencaux@yahoo.fr

3/ Mise en ligne immédiate

4/ Type de marché¹ SERVICE

5/ Objet de l'achat pour lequel l'annonce est passée (le plus précisément possible)

Étude pré-opérationnelle d'urbanisme - Mission de revitalisation du centre-bourg de Bacqueville-en-Caux

Procédure adaptée.

5.1 Dossier de consultation des entreprises et visite du site

Visite du site à solliciter auprès de la commune.

Le dossier de consultation des entreprises (disponible gratuitement auprès du maître d'ouvrage sur demande par mail/téléphone), est constitué :

- Du projet de contrat (Acte d'engagement, CCAP, CCTP, annexes) ;
- Des éléments de cadrage (Éléments de contexte, Cahier des charges de l'appel à projets "urbanisation durable des centres-bourgs" (Département 76) et la réponse de la commune à l'appel à projets).

5.2 Documents à remettre par les candidats

Le dossier de candidature contient l'ensemble des éléments mentionnés dans l'annexe ci-jointe, à remplir et joindre à ce dossier.

Le pouvoir adjudicateur effectuera une analyse des candidatures présentées selon les critères suivants : compétences, références et moyens.

Le dossier d'offre contient :

- Le dossier de consultation des entreprises avec le projet de contrat et les éléments de cadrage datés et signés.
- Un mémoire justificatif comprenant des éléments de :
 - o Motivation : présentation des atouts et contraintes du site suite à sa visite, accompagnée de prises de vues et de remarques au sujet des éléments de cadrage ;
 - o Qualification : présentation du candidat et de son équipe (y compris cotraitants), organisation de l'équipe à l'opération avec interlocuteur privilégié. **Des compétences d'urbaniste, d'architecte, de développement économique et commercial, de bureau d'études VRD et espaces publics, d'économie de projet et d'études foncières sont exigées. En transversal, les compétences requises et des expériences pertinentes en matière de développement durable et de concertation sont sollicitées ;**
 - o Méthodologie : présentation d'un descriptif méthodologique par phase et proposition d'un planning ;
 - o Références en rapport avec les éléments de cadrage et le projet de contrat. Le candidat devra notamment présenter son expérience et ses capacités en matière de concertation.

5.3 Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leurs pondérations :

-70% Mémoire justificatif

-30% Prix

L'attention du candidat est attirée sur le fait que seuls ces éléments seront pris en compte pour l'appréciation de son offre.

5.4 Négociation

La collectivité pourra procéder à une ou plusieurs phase(s) de négociation écrite ou orale avec un/les candidat(s) le(s) mieux classé(s) à l'issue de l'analyse des candidatures et des offres, au nombre de 4 candidats maximum.

La collectivité se réserve également la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

5.5 Divers

Les candidatures doivent être rédigées en langue française. L'unité monétaire est l'euro. Le candidat doit formellement indiquer les informations protégées par le secret commercial et d'affaires.

Les demandes complémentaires ou observations concernant le dossier de consultation peuvent être adressées au plus tard 9 jours calendaires avant la date de remise des dossiers administratifs. La collectivité pourra apporter des modifications au dossier de consultation.

6/ Date et heure limites de dépôt des offres (*Attention : ne pas oublier l'heure*)

Lundi 26 juin 2017 à 12h

Horaires d'ouverture de la mairie : tous les matins du lundi au vendredi de 8h45 à 12h, le lundi après-midi de 13h30 à 18h, mardi et jeudi après-midi fermé au public, mercredi et vendredi après-midi 13h30 à 17h.

7/ Contact pour tous renseignements complémentaires

Nom : GAILLON

Prénom : Céline

Fonction : instructeur du droit des sols

Tel : 02.35.83.98.19

¹ Article 5 de l'Ordonnance du 23 juillet 2015 relatives aux marchés publics : III. - Les marchés publics de **services** ont pour objet la réalisation de prestations de services.